

Commission : Environnement  
Question : L'après Cop 21  
Auteur : République Démocratique du Congo

Depuis qu'en 1990 le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) annonce son premier rapport d'évaluation et observe une grande concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère (dont le dioxyde de carbone, le méthane, les chlorofluorocarbones et l'oxyde nitreux entre autres) et prévoit quatre scénarios d'émissions futures où dans la plupart il implique une augmentation de températures qui arrivent jusqu'à 3°C d'ici à 2100 ainsi qu'une augmentation du niveau de l'eau des mers de 65cm dû à la fonte des glaces; le changement climatique est présent dans tous les thèmes de l'actualité.

Mais des mesures sur le développement durable sont déjà prises depuis 1972 avec la publication rapport Meadows, jusqu'à arrive à la Cop 21, la dernière conférence sur le changement climatique qui accueille tous les membres de l'ONU.

La République Démocratique du Congo est très impliquée puisque plus de la moitié de son territoire, soit 125 millions d'hectares est recouvert de végétation dont une grande partie est protégée ; mais il ne cesse d'être un puit de ressources et de production de bois. Alors, cela entraîne la déforestation incontrôlée qui peut endommager l'environnement vu que ce massif forestier est le deuxième "poumon" de la planète Terre après la forêt de l'Amazonie, qui elle aussi souffre la déforestation. Pour cela, le programme REED (en union avec l'ONU) collabore pour combattre les émissions à effet de serre causaient par la déforestation.

Étant l'accord de la Cop 21 déjà été signé, maintenant le problème sera la propre mise en place de ce dernier. Tout d'abord par l'affaire économique, puisque malheureusement nous ne pouvons pas arrêter l'économie des pays pour faire face au changement climatique, mais il faut le faire simultanément pour répondre aux trois piliers du développement durable : l'écologique, le social et l'économique : mais en ayant une prépondérance des objectifs environnementaux. La République Démocratique du Congo aurait besoin pour mettre en place les mesures prises lors de la Cop 21 et faire descendre les émissions de carbone de 17%, soit 77 millions de tonnes à partir de 2021 à 2030, d'environ 21,622 milliards de US dollars ; qui seront financés par les pays les plus développés, ainsi la France promet ainsi 2 milliards d'euros à l'Afrique.

Pour conclure donc, la République Démocratique du Congo soutient toutes les mesures nécessaires qu'il faut prendre pour faire face au changement climatique et faire descendre la température globale de 2°C voire 3°C